

## **CONVOCATION SEMESTRE 3**

SESSION INITIALE et SESSION 3

## **PROMOTION 2023/2026**

VERSION 4 du 21 octobre 2024

Référence: T5N5-2-2

## Certaines dates sont susceptibles de modifications. Dans ce cas, une nouvelle convocation vous sera transmise. Les étudiants doivent se présenter avec une pièce d'identité aux épreuves.

Compé - tences	Unité Enseignement	ECTS	Compen	Date - Horaire	Convo - cation	Durée	Salle	Modalités	Critères
5	<b>U.E 1.2 – S3</b> Santé publique et économie de la santé	3	NON	<b>Vendredi 22</b> <b>novembre 2024</b> 8h00 - 16h00	Dernier délai de restitution de l'écrit <b>22/11/2024</b> <b>16h00</b>		Secrétariat	Ecrit en groupe : étude de population avec identification des besoins en santé <sup>1</sup>	* Cohérence dans l'utilisation de la démarche de santé publique * Fiabilité des informations traitées * Justesse de l'identification des besoins de santé Pertinence dans l'utilisation outils
4	U.E 2.5 – S3 Processus inflammatoire et infectieux	2	NON	<b>Mardi 21 janvier</b> <b>2024</b> 9h00 - 10h30	8h30	1 h 30	1 2 3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
4	U.E 2.8 – S3 Processus obstructifs	2	NON	<b>Jeudi 16 janvier 2025</b> 9h00 - 10h30	8h30	1h30	1 2 3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
4	U.E 2.11 - S3 <sup>2</sup> Pharmacologie et thérapeutiques	1	NON	Mardi 14 janvier 14 h à 16 h	13h30	2 h00	1 2 3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
2	U.E. 3.2 – S3 Projet de soins infirmiers	1	OUI avec UE 3.3	<b>Vendredi 24 janvier 2025</b> 9h00 - 12h00	8h30	3 h 00	1 2 3	Elaboration d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation rédigé en groupe restreint	* Prise en compte du contexte pluri-professionnel * Pertinence dans la présentation des éléments de négociation
9	U.E 3.3 – S3  Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité	1	OUI avec UE 3.2	<b>Vendredi 24 janvier 2025</b> 14h00 - 15h30	13h30	1 h 30		Travail de groupe présentant les interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soins	* Identification du champ d'intervention des différents acteurs dans le projet de soin
6	U.E. 4.2 – S3 Soins relationnel	2	OUI avec UE 4.6	10, 15, 17 et 22 janvier 2025 <sup>3</sup>	Cf planning		8 7	Mise en situation d'entretien lors de Travaux Dirigés	* Implication lors des TD  * Pertinence et cohérence au cours de la réalisation d'un entretien infirmier

 $<sup>^1</sup>$  La non remise du document sous format papier à la date et heure indiquées entraîne la non validation de l'UE.  $^2$  La session de rattrapage pour l'UE 2.11 – S3 est programmée le 1/07/25

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir planification des groupes TD : affichage ultérieur

5	<b>U.E. 4.6 – S3</b> Soins éducatifs et préventifs	2	OUI avec UE 4.2	<b>Jeudi 23 janvier 2025</b> 9h00 - 11h30	8h30	2 h 30	1 2 3	Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts	* Pertinence dans l'utilisation des concepts * Qualité de l'analyse
2 6	<b>U.E 5.3 – S3</b> Communication et conduite de projet	4	NON	TPG Mercredi 29 janvier 2025 Oral Vendredi 31 janvier 2025	TPG 29/1/25 Selon planning  Oral Tirage au sort	0 h 45	3 8	Travail écrit en groupe d'élaboration d'un projet de soins	* Pertinence dans la prise en compte des éléments du contexte dans la situation relationnelle * Cohérence dans la hiérarchie des actions à mener * Détermination des éléments de négociation du projet * Justesse dans l'utilisation des outils de soins
8	<b>U.E 6.2 – S3</b> Anglais	2	NON	<b>Mardi 14 janvier 2025</b> 8h30 - 10h00	8h00	1 h 30	17/2 17/3 5	Epreuve de connaissances du vocabulaire professionnel courant	* Justesse du vocabulaire
*	UE 5.8 - S3 Stage	9+1	NON	Du 2 septembre au 4 octobre 2024 Du 18 novembre Au 13 décembre 2024 * Cas particulier : les dates définies par le CP sont contractualisées dans la convention de stage signée par l'étudiant	350 h	<ul> <li>Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique</li> <li>Avoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées</li> <li>Analyse de pratique professionnelle – APP –</li> <li>2 APP (C2 et C6) transmises au formateur référent du suivi pédagogique, au plus tard le 16/12/2024.</li> </ul>			

Pour les UE concernées, la compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement entre la session 1 et la session 2 de la même année. L'étudiant doit se présenter à la session suivante, dite de « rattrapage » pour les UE non validées.

La session de rattrapage est programmée la semaine n° 27 **soit du 30 juin au 4 juillet 2025.**La session de rattrapage de stage débute la semaine n° 28

TOUT ÉTUDIANT ABSENT LORS DU TEMPS D'ÉVALUATION PROGRAMMÉE CI-DESSUS PERD LE BÉNÉFICE DE LA SESSION.

Patrick LEHMANN

Directeur des Soins
Directeur de l'Institut de Formation

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Voir planification des groupes : affichage ultérieur